

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DE LA  
COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE (GIRONDE / LANDES) DES ESPACES  
SITES ET ITINERAIRES (CDESI)  
ET DE LA CDESI DES LANDES**

---

22 MAI 2015 – SALLE DES FETES DE LUGOS

**MEMBRES PRESENTS :**

***Présidente déléguée de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de la Gironde:***

- Isabelle DEXPERT, Vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde en charge de la Jeunesse, de la Culture, du Sport et de la Vie Associative, représentant le Président du Conseil départemental de la Gironde Jean-Luc GLEYZE.

***Président délégué de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de la Gironde :***

- Jacques RAYNAUD (titulaire), Conseiller départemental de la Gironde, Président de la Commission du Développement Sportif.

***Président de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires des Landes :***

- Henri BEDAT, Conseiller départemental délégué aux Sports pour le Conseil Départemental des Landes, représentant le Président du Conseil départemental des Landes Henri EMMANUELLI.

***Représentants de l'Etat :***

- Marie-Laure LAGARDE (suppléante), représentant la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (DDTM).
- Olivier BOUKPÉTI (suppléant), représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde (DDCS) ;
- Gilbert TAROZZI, responsable des milieux naturels et de la biodiversité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM)
- Thierry VIGNERON Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM)

***Représentants des élus locaux :***

- Daniel BARBE (Titulaire), représentant de l'Association des Maires Ruraux

***Acteurs du mouvement sportif landais et girondin:***

***Acteurs Girondins :***

- Patrick HUDE (titulaire), représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
- Christian DESCOT (suppléant), représentant le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
- Danièle BAYSSADE (titulaire), représentant le public Handisport ;
- Daniel GRAND (titulaire), représentant les fédérations agréées intervenant dans les activités aériennes de nature;
- Didier BOUQUILLARD (suppléant), représentant du Comité Départemental de Vol Libre,
- Patrick LAMOUREUX (titulaire), représentant les fédérations agréées intervenant dans les activités motorisées,
- Thibaud ALLARD (titulaire), représentant du Comité départemental Canoë Kayak,
- Patrick LACAMPAGNE (suppléant), représentant les fédérations agréées intervenant dans les activités nautiques de nature;
- Alain COURNUT (titulaire), représentant les fédérations agréées intervenant dans les activités terrestres de nature;
- Jean-Jacques MOZE (titulaire), représentant les fédérations sportives affinitaires ;

***Acteurs Landais :***

- Martine BLEZY, présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre
- Michel LESEIGNOUX représentant le Comité Départemental Olympique et Sportif, Président de l'UFOLEP.
- Chantal BURBAUD, présidente du Comité Départemental de Course d'Orientation

- Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de Course d'Orientation
- Bernard DUROURE, Référent patrimoine nautique Comité Départemental de Canoë Kayak

***Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :***

- Gérard LARRUE (titulaire), représentant la Défense de la Forêt contre les Incendies (DFCI).
- Alain MONDON (suppléant), représentant la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-ouest (SEPANSO)
- Armand LOUBIAT (titulaire), représentant du Syndicat des Sylviculteurs.
- Amélie CASTRO (suppléante), représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPFA) ;

***Autres membres (usagers de l'espace naturel) :***

- Nicolas LARREBOURE (titulaire), représentant de la Fédération Gironde de la Pêche en Milieu Aquatique
- Emmanuel ROBIN (suppléant), représentant la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

***Représentants du Département de la Gironde :***

- Christophe AUBOIN, Chargé de Mission CDESI, Direction des Sports et de la Vie associative (DSVA), Département de la Gironde,
- Anne CAMUS, Chargé de Mission CDESI (DSVA), Département de la Gironde,
- Laurent GAUMET, Directeur des Sports et de la Vie Associative (DSVA), Département de la Gironde,
- Guillaume MOULIE, Chef du Service de l'Animation et des Pratiques Sportives (DSVA), Département de la Gironde,
- Catherine SIMONIN - GARCIA, (DSVA), Département de la Gironde

***Représentants du Département des Landes :***

- Philippe COURTESSEYRE, Directeur Adjoint de la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports du Conseil départemental des Landes
- Frédérique LEMONT, Directrice de l'environnement au Conseil départemental des Landes
- Loïc CHATEAU, Directeur du Tourisme au Conseil départemental des Landes
- Alexandre MARSAN, animateur d'activités physiques et sportives au Service Sport Intégration Développement au Conseil départemental des Landes
- Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports au Conseil départemental des Landes

***Intervenants:***

- Philippe OSPITAL, Directeur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Serge SORE, Maire de Luxey et élu référent CDESI du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- François BILLY, chargé du patrimoine naturel au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Frédéric GILBERT, chargé des filières de randonnées et des pratiques consommatrices d'espaces au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

***Invités:***

- Vincent ICHARD, Maire de Moustey
- Bernard DARTEYRON, Président des Planeurs de l'Adour
- Jean-Claude RICAUD, président du Club de Voile de Sanguinet
- Guillaume RIELLAND, représentant du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

**PERSONNES EXCUSEES :**

***Représentants du Département de la Gironde :***

- Jean TOUZEAU (titulaire), Vice-président du Conseil départemental en charge de la valorisation du patrimoine environnemental et du tourisme;
- Pierre LOTHAIRE (titulaire), Conseiller départemental.
- Sylvie LOISEAU, Directrice Générale Adjointe en charge de la Jeunesse, de l'Education, du Sport et de la Vie associative, Département de la Gironde

***Représentants du Département des Landes :***

- Renaud VAUTHIER, Directeur de l'Education de la Jeunesse et des Sports

***Représentants de l'Etat :***

- Michel DUVETTE (titulaire), représentant la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (DDTM).

- Jean-Philippe LABORDE (titulaire), représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Gironde (DDCS)
- Patrick BOURANDY, référent sports de nature pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations des Landes (DDCSPP)

**Représentants du mouvement sportif :**

- Christian CAVAUZ, Président du Comité départemental des Landes de Triathlon
- Marie DUVAL, Présidente du Comité Régional Aquitain de Canoë Kayak
- Jean-Claude RIBERT, Président du Comité Départemental Sport Adapté des Landes
- Sophie AVANT, Présidente du Comité Départemental Handisport des Landes

**Représentants des élus locaux :**

- Marie-Emilie SALLETTE (titulaire), représentante de l'Association des Maires de la Gironde

**Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :**

- Denis CHAUSSIE (titulaire), représentant la Chambre Départementale d'Agriculture de la Gironde ;
- Bruno LAFON (titulaire), représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPFA) ;
- Laurent COUZI (titulaire), représentant la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ;
- Sylvie METAYER (titulaire), représentant l'Office National des Forêts.
- Daniel DELESTRE (titulaire), représentant la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-ouest (SEPANSO)
- Philippe JACQUEMAIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes (CCI)
- Gaby ROLLAND, Présidente de profession sport Landes

**Agence de Développement Touristique de la Gironde :**

- Olivier CHANUT, représentant l'Agence de Développement Touristique de la Gironde (ADTG)

**Invités :**

- Sophie LAUGAREIL, responsable de la réserve d'Arjuzanx
- Denis SAINTORENS, Maire de Pissos

## INTRODUCTION

Mot d'accueil de Mme le Maire de Lugos qui remercie les deux Départements pour le choix du lieu de cette CDESI et qui note l'intérêt de cette démarche d'inscription de la Leyre, véritable colonne vertébrale de cette partie du territoire.

Isabelle DEXPERT remercie les Maires des communes de Lugos, Belin-Béliet, Salles, Mios, Biganos et Le Teich pour leur présence Elle se réjouit de cette démarche interdépartementale afin de débattre sur l'avenir des rives de la Leyre. Elle souligne l'intérêt de celle-ci et du projet présenté ce jour constituant pour le Département de la Gironde le premier itinéraire nautique du PDESI. Elle note aussi l'engagement de l'institution sur la reconnaissance du travail de maîtrise depuis longtemps organisé par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) et les communes présentes ce jour.

Il est à retenir dans l'étude relative à l'aménagement des accès, la notion d'accessibilité pour tous sur une pratique dite sélective et notamment pour le public à mobilité réduite. Cette enrichissante expérience peut ainsi servir à d'autres démarches d'inscription en cours au PDESI de la Gironde et des Landes comme celle amorcée pour l'itinérance équestre. Elle passe la parole à Monsieur BEDAT, délégué aux Sports pour le Conseil départemental des Landes.

Monsieur BEDAT remercie Madame le Maire de la commune de Lugos pour son accueil. Il remercie aussi les Maires des communes landaises, Commensacq, Trensacq, Sagnacq-et-Muret, Moustey et Pissos pour leur présence et leur investissement dans le projet. Il souligne l'intérêt de la démarche et du projet présenté ce jour pour le Département des Landes. L'itinérance nautique est en effet un axe de développement explicitement identifié dans le PDESI landais. Il précise les points positifs de la démarche qui concerne un site exemplaire au regard du PDESI avec la convergence remarquable des cinq critères sportifs, foncier, touristique, social et environnemental.

Cette démarche est conduite de façon également exemplaire en termes de gouvernance, notamment sur l'aspect interdépartemental (1<sup>ère</sup> CDESI interdépartementale au niveau national) Mais aussi en terme d'articulation des différents niveaux de gouvernance (Commune / Département / Région). De plus, elle permet de travailler sur l'accessibilité pour tous, thématique prégnante au sein de nombreuses politiques du Département des Landes, notamment à travers son service Sport Intégration et Développement unique en son genre sur le territoire national. Ce service dédié à la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, s'appuie principalement sur le sport, conçu comme support et outil de médiation pour le développement et l'épanouissement personnel. M BEDAT rappelle qu'il est important de capitaliser sur ce caractère exemplaire. D'autres projets d'itinérance nautique sont à l'étude actuellement et cette expérience peut ainsi servir à d'autres démarches d'inscription en cours au PDESI

des Landes comme celle du Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais (SIMAL) à propos de l'Adour. Il passe la parole à Philippe COURTESSEYRE, Directeur Adjoint à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports au Conseil départemental des Landes.

M. COURTESSEYRE et M. GOMET précisent le déroulé de la séance et rappellent que la CDESI landaise se réunira après la CDESI interdépartementale pour l'étude de deux demandes d'inscription.

La CDESI s'est donc déroulée en deux temps :

- 1- CDESI interdépartementale : Proposition d'inscription de l'ESI Leyre
- 2- CDESI LANDAISE : Proposition d'inscription de deux Espaces Sports d'Orientation

## **POINT N°1 : CDESI INTERDEPARTEMENTALE : PROPOSITION D'INSCRIPTION DE L'ESI LEYRE**

Philippe COURTESSEYRE présente le déroulé de l'après midi. Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a présenté la demande d'inscription de la Leyre aux deux PDESI Landais et Girondin. Dans un premier temps, une présentation du contexte et de la demande d'inscription sera faite par plusieurs référents du PNRLG. Dans un deuxième temps, les référents sports de nature des deux Départements présenteront l'analyse de cette demande d'inscription au regard des PDESI en étudiant les volets fonciers, environnementaux, sportifs, sociaux et touristiques. Enfin les représentants du PNRLG présenteront les études et différentes actions envisagées une fois l'inscription validée par les CDESI et les deux Départements.

Laurent GAUMET, Directeur des Sports et de la Vie associative au Conseil départemental de la Gironde, remercie à nouveau les Maires des communes landaises, Commensacq, Trensacq, Saugnacq-et-Muret, Moustey et Pissos pour leur présence et leur investissement dans le projet. Il souligne l'intérêt de la démarche et du projet présentés ce jour pour les deux Départements. Il passe la parole à Monsieur Philippe OSPITAL, Directeur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

- **Présentation du contexte et du porteur de projet, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne:**

Philippe OSPITAL explique qu'il y a quelques années le PNRLG vivait autour de la Leyre et s'est à présent élargi à d'autres communes ; toutefois La Leyre reste la colonne vertébrale du PNRLG. En effet, le PNRLG œuvre depuis maintenant 40 ans sur le territoire et l'inscription de la Leyre aux deux PDESI serait une véritable reconnaissance du travail effectué. Il passe la parole à deux référents du PNRLG, Messieurs François BILLY, chargé du patrimoine naturel, et Frédéric GILBERT, chargé des filières de randonnées et des pratiques consommatrices d'espaces.

- Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. (Diapo 6 à 39) Explications synthétiques, objectifs par François BILLY et Frédéric GILBERT.

Frédéric GILBERT commente le diaporama avec une introduction explicative. Il existe 4 entités, la Grande Leyre Landaise et la Petite Leyre, L'Eyre gironde et le Delta. Il n'y aura que la Grande Leyre Landaise, l'Eyre Girondine et le Delta inscrits au PDESI. C'est un site entièrement Natura 2000. C'est un domaine public fluvial. 90 km de cours d'eau du sud au nord (énumération des communes traversées par la Leyre). Il existe 9 lieux de mise à l'eau pour embarquer ou débarquer sur la partie Grande Leyre Landaise et 13 lieux de mise à l'eau sur la partie de L'Eyre Girondine et enfin 3 sur le Delta : un au Teich et deux à Biganos. C'est donc 10 communes qui sont concernées par ce projet. Le milieu associatif a énormément développé l'activité d'itinérance nautique notamment comme outil d'éducation à l'environnement. Dans les années 90, on note l'essor de la pratique marchande et avec elle la nécessité de règlementer les activités sur la rivière par un arrêté de police de navigation. Une charte de bon usage entre les différents prestataires, les conseils départementaux et le PNRLG a aussi vu le jour. Depuis les années 2000, il existe un vrai projet touristique autour d'une démarche qualitative s'appuyant sur un réseau de prestataires, d'usagers de la mer (prestataires privés, communaux, associatifs...), les trois services de l'Etat, les pompiers, les gendarmes, les Conseils départementaux et les trois APPMA. C'est un réseau qui travaille régulièrement sur la formation et sur la création d'outils pour un meilleur accueil du public et la sécurité des usagers.

Philippe COURTESSEYRE précise que le terme « Leyre » englobe la Grande Leyre (landaise), l'Eyre (Girondine) et son Delta. Il expose les motifs et les enjeux en CDESI Landaise et Girondine avec l'accès pour tous à la pratique d'activités nautiques, la clarification et la pérennisation des accès au chemin d'eau, la valorisation du site à l'échelle de la vallée en développant une offre homogène, cohérente et diversifiée. Il explique le phasage du projet en deux temps en concertation avec les deux départements, le PNRLG et les communes concernées :

- L'inscription du chemin d'eau présentée en séance,
- L'inscription des accès au chemin d'eau qui sera proposée dans un deuxième temps.

Il passe la parole aux deux techniciens sports de nature : Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature au Département des Landes et Christophe AUBOIN chargé de mission à la CDESI Girondine.

- **Présentation de l'étude du site au regard des critères d'inscription aux PDESI**

➤ Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. Présentation des différents volets (foncier, environnemental, sportif, social et touristique), explications synthétiques, objectifs (diaporama de la 40 à la 60) par Laurène QUEURY et Christophe AUBOIN.

Bernard DUROURE souligne que même pratiqué en tourisme, le canoë kayak reste un sport de nature et le règlement le concernant reste pour tous celui de la Fédération Française de Canoë kayak.

Les services de la DDCSPP et de la DDTM de la Gironde et des Landes ont émis des avis favorables à une inscription. Les deux cellules techniques des Départements chargées de l'étude de la demande d'inscription se prononcent favorablement pour celle-ci au regard des différents éléments présentés.

- **Présentation des actions envisagées au titre de l'inscription :**

➤ Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. Présentation des actions envisagées (diaporama de la 61 à la 67). Explications synthétiques, objectifs par François BILLY et Frédéric GILBERT.

François BILLY explique que le PNRLG est engagé sur la gestion du cours d'eau. Le PNRLG est en phase de clarification avec les services de la DDTM de son rôle de gestionnaire souhaitant établir la mise en place d'une gestion cohérente et légitime. Le programme Pluriannuel de gestion du cours d'eau (2015-2020) n'engendrera pas de financements supplémentaires. Il sera mis en place un système de comptage (Eco compteurs) sur la partie girondine (2016), ce système étant déjà en place dans les Landes. En ce qui concerne la sécurisation, le PNRLG souhaite mettre en couleur un réseau de 17 échelles (2016-2020) et implanter un réseau de 90 points kilométriques (PK utiles pour les secours à la personne (2016-2020).

Frédéric GILBERT aborde le point particulier de la signalétique. En effet, la signalétique se doit d'être bien réalisée et très explicite. Elle sera encore plus renforcée pour l'interdiction des bateaux motorisés sur le cours d'eau, le feu et le camping sauvage interdit.

Un autre point est présent dans le dossier relatif à l'enjeu de la pérennisation des accès au chemin d'eau. Il y a une forte volonté du PNRLG d'effectuer une étude pour l'aménagement des accès au chemin d'eau. Neuf communes ont déjà pris des délibérations de principe. L'accord des propriétaires privés sera sollicité pour l'étude et pour leur inscription, ce qui engendrera de nouveau la révision des RPPN.

Frédéric GILBERT présente les enjeux établis de pérennisation des accès en présentant l'étude globale du plan d'aménagement des 26 accès au chemin d'eau. Il termine en présentant le plan de financement adopté au Conseil syndical du PNRLG du 30/01/2015 et présenté au COPIL du 20/03/2015.

Isabelle DEXPERT remercie les protagonistes du Conseil départemental des Landes et de la Gironde pour cette présentation claire et exhaustive. Elle salue le travail des deux départements et se félicite de ce partenariat. Elle souligne la participation financière des communes pour le projet de l'inscription aux deux CDESI et remercie aussi la venue des maires des communes concernées.

Isabelle DEXPERT propose de lancer la discussion sur la présentation faite.

Bernard DUROURE évoque le problème de la signalétique. La Leyre est une rivière qui est connue du public. Cela nécessitera donc une signalisation de la police maritime et ces panneaux sont difficilement compréhensibles par le grand public. La signalétique déjà existante ou celle proposée par la Fédération Française de canoë kayak est nettement plus efficace mais certainement pas réglementaire.

Marie-Laure LAGARDE, DDTM de la Gironde, répond qu'un arrêté de navigation a été pris par chacune des DDTM. Nous sommes ici sur de la navigation fluviale et pas maritime. Si la signalétique déjà existante n'est pas réglementaire, l'essentiel est qu'elle se réfère au RPPN et que tout soit fait pour qu'elle soit le plus lisible pour le grand public.

Christophe AUBOIN confirme que le graphisme de la signalétique qui fera partie de la deuxième phase d'aménagement à prévoir prendra en compte ces remarques et l'obligation de lisibilité pour le grand public avec comme support les arrêtés de police municipaux à venir et les considérations actuelles du RPPN.

Amélie CASTRO demande si par rapport à l'accès au public une signalétique pour le risque incendie a été prévue.

Frédéric GILBERT répond que le PNRLG a déjà identifié sur certains sites le besoin d'une signalétique pour le risque incendie et que tout sera étudié pour améliorer la qualité de la signalétique.

Isabelle DEXPERT précise que nous sommes là pour bien appréhender les deux phases de l'inscription. Une prochaine séance sera proposée pour débattre avec chaque membre de la CDESI sur la façon dont l'étude aura convenue de proposer des aménagements globaux destinés à répondre aux exigences débattues. Si des questionnements sur la mise en œuvre des aménagements relatifs aux accès venaient, ils pourront être prononcés en amont de la prochaine CDESI.

Didier BOUQUILLARD s'inquiète de l'équilibre à préserver entre la démarche commerciale relative à la location et le besoin d'existence de clubs fédéraux pour le maintien d'une pratique éducative. Tout sera-t-il fait pour aider les clubs ?

Frédéric GILBERT conforte l'idée que ce travail est déjà présent mais il est en effet délicat au vu de l'importance des loueurs sur le chemin d'eau ; il se prolongera au travers de l'engagement du PNRLG sur le réseau des prestataires car l'amélioration générale des conditions d'accès favorisera une pratique de club. Pour autant, ce suivi intéresse énormément le PNRLG.

Isabelle DEXPERT demande s'il y a des questions complémentaires pour les membres de la CDESI Girondine. Pas d'interventions à venir. Elle propose donc aux membres de la CDESI Girondine le vote de l'inscription au PDESI Girondin et la validation du lancement de l'étude par le PNRLG.

Monsieur BEDAT demande s'il y a des questions autres pour les membres de la CDESI Landaise. Pas de questions en plus sur ce sujet. Il propose donc aux membres de la CDESI Landaise le vote de l'inscription au PDESI Landais et la validation du lancement de l'étude par le PNRLG.

## CONCLUSION

Les deux CDESI chacune leur tour ont voté favorablement et à l'unanimité l'inscription de l'ESI Leyre au PDESI comme ESI de niveau III.

La CDESI s'est aussi prononcée favorablement sur la demande de financement du PNRLG concernant une étude relative à l'aménagement des accès au chemin d'eau.



Isabelle DEXPERT remercie l'ensemble des membres pour leur participation et laisse la parole à son homologue du Département des Landes Monsieur BEDAT afin de terminer leur réunion CDESI Landaise.

La séance interdépartementale est levée à 16 H 30.

## **POINT N°2 : CDESI DEPARTEMENTALE : PROPOSITION D'INSCRIPTION D'ESPACES SPORTS ORIENTATION AU PDESI DES LANDES**

- **Présentation du contexte et du porteur de projet, le Comité Départemental des Landes de la Course d'Orientation:**
  - Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. Présentation du porteur de projet, présentation des Espaces Sports Orientation et des sites presentis. (Diaporama de la 3 à la 8). Explications synthétiques, objectifs par Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de la Course d'Orientation.

- M Philippe COURTESSEYRE rappelle qu'afin de donner plus de résonance à ce projet le comité a fait le choix d'une stratégie d'inscription globale et durable des ESO. En effet, les ESO pris indépendamment ne représentent pas d'intérêt suffisamment grand permettant de justifier un classement de niveau III au PDESI. Il a donc été décidé de travailler sur un projet global d'inscription des ESO au PDESI des Landes afin de proposer une offre course d'orientation complète et diversifiée sur le territoire. En ce sens, à l'image de la réflexion conduite dans le cadre du PDIPR, le comité s'engage à développer l'offre course d'orientation sur le Département en proposant chaque année l'inscription de 1 à 5 ESO au PDESI des Landes.

- **Présentation de l'étude des sites au regard des critères d'inscription au PDESI :**

- Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. Présentation des sites pressentis à l'inscription au regard des critères du PDESI (Diaporama de la 9 à la 32). :

- × Gaillères

- × Labenne

- Explication synthétique, objectifs par Philippe COURTESSEYRE, et Laurène QUEURY du Conseil départemental des Landes

- **Présentation des perspectives de développement sur chaque site suite à l'inscription au PDESI des Landes :**

- Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama. Présentation des sites pressentis à l'inscription au regard des critères du PDESI (Diaporama de la 33 à la 54) par Philippe COURTESSEYRE et Laurène QUEURY

Monsieur BEDAT demande s'il y a des questions pour les membres de la CDESI Landaise. Pas de questions en plus sur ce sujet. Il propose donc aux membres de la CDESI Landaise le vote de l'inscription au PDESI des deux Espaces Sports Orientation présentés et la validation de la participation financière au titre du PDESI pour l'aménagement du site de Labenne.

## CONCLUSION

La CDESI landaise a voté favorablement et à l'unanimité l'inscription des deux Espaces Sports Orientations de Labenne et de Gaillères au PDESI comme ESI de niveau III.

La CDESI s'est aussi prononcée favorablement sur la demande de financement du Comité Départemental de la Course d'Orientation concernant l'aménagement de l'Espace Sport Orientation de Labenne.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur de l'Education,  
de la jeunesse et des sports

Renaud VAUTHIER